

ARIELA QUIBONGA

et la

GRAINE DE MIMOSA

Planter l'espoir, récolter l'avenir

Document directeur du Projet d'éducation environnementale pour enfants et adolescents

Promoteur :
Manuel Quibonga Cândido

Luanda • Angola • 2026

FICHE TECHNIQUE

Élément	Description
Titre	Ariela Quibonga et la Graine de Mimosa
Promoteur	Manuel Quibonga Cândido
Version	Document directeur — Version finale (consolidée)
Date	2026
Portée initiale	Municipalités de Luanda, avec ouverture simultanée à d'autres municipalités et provinces
Portée finale visée	National — toutes les municipalités et provinces de l'Angola
Public cible	Enfants et adolescents (de 6 à 18 ans)
Contexte d'intervention	Écoles, hôpitaux et espaces publics communautaires
Modèle de financement	Autosuffisant par conception ; ouvert aux partenariats et au parrainage
Modèle de gouvernance	Initiative personnelle du promoteur, avec transition prévue vers une association constituée
Droits d'auteur	Protégés au titre de la Loi n° 15/14 (Droit d'auteur et droits voisins)
Supports existants	Logo, vidéo promotionnelle et chanson thématique (« Semente Mimosa »)

« Les grands fleuves ne naissent pas grands.
Ils naissent d'une petite source qui grandit, apprend son chemin et,
sans perdre son essence, transforme le paysage qu'elle traverse.
Ainsi naît le Projet Ariela Quibonga et la Graine de Mimosa :
une initiative simple, conçue pour grandir de façon durable,
inspirant chaque enfant à planter non pas seulement un arbre, mais un avenir. »

Manuel Quibonga Cândido, Promoteur

SOMMAIRE

CHAPITRE I — PRÉSENTATION 5

Cadre général 5

Contextualisation 5

Justification 5

CHAPITRE II — LE PROJET 6

Vision 6

Mission 6

Valeurs 6

Objectif général 6

Objectifs spécifiques 6

Public cible 6

Principes directeurs 7

CHAPITRE III — FONDEMENTS 8

Environnemental 8

Social 8

Éducatif 8

Économique 8

Institutionnel 8

CHAPITRE IV — MODÈLE DE MISE EN ŒUVRE 9

Stratégie 9

Méthodologie — Le Cycle de la Graine de Mimosa 9

Pôles scolaires 9

Critères de séquençage et d'expansion progressive 9

Principe de l'autorisation préalable 10

CHAPITRE V — PARTENARIATS STRATÉGIQUES 11

Établissements d'enseignement 11

Établissements de santé 11

Autres entités partenaires 11

CHAPITRE VI — GOUVERNANCE DU PROJET 13

Structure de coordination 13

Composition de l'équipe auprès du promoteur 13

Transition institutionnelle prévue 13

CHAPITRE VII — PLAN STRATÉGIQUE DE MISE EN ŒUVRE 14

CHAPITRE VIII — SUIVI ET ÉVALUATION 15

CHAPITRE IX — DURABILITÉ 16

Financière 16

Environnemental 16

Institutionnel 16

CHAPITRE X — IDENTITÉ INSTITUTIONNELLE 17
Nom 17
Logo 17
Slogan 17
Mascotte 17
Hymne 17
Vidéo institutionnelle 17
Éléments graphiques 17
CHAPITRE XI — PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE 18
Droits d'auteur 18
Marque et logo 18
Hymne et vidéo 18
Utilisation autorisée 18
Note sur la gouvernance des droits 18
CHAPITRE XII — CONSIDÉRATIONS FINALES 19
RÉFÉRENCES 20
ANNEXES 21
ANNEXE I — CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE 2026–2027 22
Phase 0 — Pré-lancement institutionnel 22
Phase 1 — Approche des écoles 22
Phase 2 — Lancement officiel 22
Phase 3 — Plantations extérieures et prise de contact provinciale en parallèle 23
Phase 4 — Expansion provinciale accélérée 23
Phase 5 — Échelle nationale 23
Résumé du calendrier actualisé 24
ANNEXE II — PAROLES DE LA CHANSON « SEMENTE MIMOSA » 25
ANNEXE III — QR CODE D'ACCÈS À LA VIDÉO INSTITUTIONNELLE 26
ANNEXE V — CERTIFICAT D'ÉCOLE ADHÉRENTE ET MODÈLES DE BADGES 27

CHAPITRE I — PRÉSENTATION

Cadre général

L'Angola est un pays d'une richesse naturelle extraordinaire. Ses sols fertiles, la diversité de ses espèces fruitières et la biodiversité de ses forêts constituent un héritage qui appartient, avant tout, aux générations futures. Pourtant, l'expansion urbaine accélérée, la pression croissante sur les ressources naturelles et la perte progressive d'espaces verts dans les villes ont éloigné les populations, en particulier les enfants, de la terre et de ses cycles naturels.

Contextualisation

Le projet Ariela Quibonga et la Graine de Mimosa naît de la conviction simple et profonde que rendre des graines à la terre, c'est rendre à la terre le paradis que Dieu a créé. Son nom est un hommage à Ariela, petite-fille du promoteur, et à ce qu'elle représente : la génération qui héritera du monde que les adultes d'aujourd'hui construisent, ou détruisent.

Justification

L'idée centrale est dénuée de complexité technologique ou bureaucratique : les enfants apprennent à conserver les graines des fruits qu'ils mangent au quotidien, utilisent des bidons d'eau vides comme pépinières à coût nul, s'occupent des plantes puis les emmènent dans les écoles, les hôpitaux, les rues et les places, où elles grandiront et donneront un jour des fruits qui serviront de goûter ou de dessert à d'autres enfants. Ce projet dispose déjà d'un logo, d'une vidéo et d'une chanson promotionnelle qui servent d'outils de mobilisation auprès des enfants, des écoles et des communautés, lui conférant dès l'origine une identité propre et émouvante.

CHAPITRE II — LE PROJET

Vision

Rendre à la terre l'abondance que Dieu a créée, en faisant de chaque enfant le gardien d'une graine et le bâtisseur d'un avenir vert.

Mission

Cultiver chez les enfants et les adolescents l'habitude de conserver les graines, de transformer les déchets domestiques en pépinières et de planter des arbres fruitiers dans les espaces communautaires, créant ainsi une chaîne durable de reboisement urbain portée par la jeunesse en Angola.

Valeurs

- **Simplicité —** des solutions accessibles à toute famille, école ou communauté.
- **Autonomie —** la capacité de fonctionner sans dépendre de financements externes.
- **Inclusion —** adhésion ouverte à toute institution ou personne, sans hiérarchisation.
- **Responsabilité environnementale —** chaque geste individuel comme contribution collective.
- **Protagonisme des enfants et des jeunes —** l'enfant comme acteur, et non comme bénéficiaire passif.
- **Croissance soutenue —** expansion validée par étapes, sans perdre l'essence.

Objectif général

Promouvoir l'éducation environnementale active par la plantation d'arbres fruitiers dans les espaces publics et communautaires par des enfants et des adolescents, en contribuant au reboisement urbain, à la sécurité alimentaire locale et à la formation de citoyens conscients de leur rôle dans la préservation de l'environnement.

Objectifs spécifiques

- Créer chez les enfants et les adolescents l'habitude durable de conserver les graines des fruits qu'ils consomment.
- Transformer des bidons d'eau vides en pépinières à coût zéro, en favorisant la réutilisation créative de matériaux résiduels.
- Planter des arbres fruitiers dans les écoles, les hôpitaux et les espaces publics, avec les enfants comme protagonistes du processus.
- Constituer des pôles scolaires et municipaux autonomes qui garantissent l'expansion organique du projet.
- Générer des bénéfices communautaires tangibles : ombre, fruits, biodiversité et sentiment d'appartenance à la terre.
- Étendre le projet à toutes les municipalités et provinces de l'Angola grâce à un modèle de pôles reproductible.

Public cible

Le projet s'adresse en premier lieu aux enfants et aux adolescents âgés de 6 à 18 ans, dans des contextes scolaires, communautaires et familiaux. L'implication de ce public n'est pas symbolique : les enfants sont le moteur du projet, et non ses bénéficiaires passifs.

Groupe	Rôle dans le projet
Enfants (6–12 ans)	Ils conservent les graines, préparent les bidons/pépinières et suivent la croissance des plantes.
Adolescents (13–18 ans)	Ils dirigent les pôles scolaires, enseignent aux plus jeunes et coordonnent les plantations communautaires.
Enseignants et éducateurs	Ils facilitent la mise en œuvre dans les écoles et peuvent intégrer le projet aux activités pédagogiques.
Familles	Elles sont sensibilisées par l'intermédiaire des enfants et peuvent contribuer en conservant des graines à la maison.
Communauté en général	Bénéficiaire directe des arbres plantés dans les espaces publics et dans les établissements de santé et d'éducation.

Principes directeurs

- Adhésion ouverte et volontaire, sans condition d'exclusion pour aucune institution.
- Coût zéro comme point de départ, jamais comme limite à l'ambition.
- Croissance progressive et validée, avec prudence mais sans perdre de rythme.
- Primauté de l'enfant comme acteur actif, et non bénéficiaire passif.
- Les partenariats comme renfort qui accélère, jamais comme condition de survie.

CHAPITRE III — FONDEMENTS

Environnemental

Le reboisement urbain au moyen d'espèces fruitières contribue directement à l'atténuation des effets du changement climatique dans les villes, à l'accroissement de la biodiversité locale et à la restauration des espaces verts dégradés par l'expansion urbaine. Le projet s'aligne sur les engagements de l'Angola au titre des Objectifs de développement durable 13 (Lutte contre le changement climatique) et 15 (Vie terrestre).

Social

Le fait de planter et de soigner un arbre rétablit le lien entre l'enfant, la famille et la terre, renforçant le sentiment d'appartenance communautaire. Les écoles, les hôpitaux et les espaces publics deviennent des lieux de rencontre intergénérationnelle autour d'un but commun.

Éducatif

Le cycle de la graine constitue une méthodologie d'apprentissage expérientiel, complémentaire du programme scolaire formel, qui enseigne la responsabilité, la patience et la méthode grâce au suivi direct de la croissance d'une plante, du geste de conserver la graine jusqu'à l'arbre qui porte des fruits.

Économique

Le modèle à coût zéro élimine le principal obstacle à l'entrée qui freine habituellement les initiatives environnementales en milieu scolaire et communautaire. À moyen terme, les arbres fruitiers plantés génèrent un bénéfice économique tangible pour les institutions et les familles concernées, sous la forme de fruits disponibles localement, pouvant même servir de goûter scolaire dans les établissements d'enseignement adhérents.

Institutionnel

Le projet s'inscrit dans les Axes 3, 5 et 6 du Plan de développement national 2023–2027 et contribue aux Objectifs de développement durable 4 (Éducation de qualité), 11 (Villes et communautés durables), 13 et 15, offrant aux institutions partenaires un instrument concret et mesurable d'exécution de ces engagements.

CHAPITRE IV — MODÈLE DE MISE EN ŒUVRE

Stratégie

Le lancement du projet est simultané dans plusieurs municipalités de Luanda, avec la constitution d'un pôle de référence où l'accompagnement est plus rapproché et où les premiers indicateurs sont documentés avec rigueur. Parallèlement, le projet reste ouvert aux contacts institutionnels hors de Luanda dès la première phase, conciliant ambition d'échelle et modèle validé, crédible aux yeux des partenaires et des bailleurs de fonds.

Méthodologie — Le Cycle de la Graine de Mimosa

La méthodologie est délibérément simple, reproductible et pratiquement sans coût. Elle repose sur cinq étapes qui forment un cycle continu et participatif, dans lequel l'enfant est l'acteur principal à chaque phase.

Étape	Description
1. Conserver	L'enfant apprend à identifier, séparer et conserver les graines des fruits qu'il consomme à la maison ou à l'école. La graine cesse d'être un déchet pour devenir un trésor.
2. Préparer	Le bidon d'eau vide, déchet domestique abondant dans tous les quartiers, est transformé en pépinière. On perce le fond, on le remplit de terre et on y plante la graine.
3. Faire germer	L'enfant suit la germination et la croissance du plant dans la pépinière, à la maison ou à l'école, apprenant que prendre soin demande du temps, de l'eau et de l'attention.
4. Planter	Lorsque le plant atteint la taille adéquate, l'enfant l'emmène à sa destination finale : une école, un hôpital, une rue, une place ou un jardin communautaire.
5. Entretenir	L'enfant rend visite à son arbre et suit sa croissance. Lorsqu'il donnera des fruits, ceux-ci pourront être consommés par d'autres enfants, bouclant ainsi le cycle.

Pôles scolaires

Chaque école qui adhère au projet devient un pôle autosuffisant. Les élèves conservent les graines, les enseignants facilitent, les bidons arrivent des foyers. Aucun budget institutionnel n'est nécessaire pour que le cycle fonctionne.

Critères de séquençage et d'expansion progressive

L'ordre de prise de contact institutionnelle n'établit aucune hiérarchie entre les institutions. Il obéit aux critères suivants :

- **Capacité de réponse institutionnelle —** la priorité est donnée aux institutions dont la structure décisionnelle permet une réponse et une mise en œuvre plus rapides.
- **Proximité géographique et logistique —** l'expansion commence dans les zones où le promoteur peut assurer le plus facilement un accompagnement direct.

- **Réceptivité préalable et alignement institutionnel —** sont considérées comme prioritaires les institutions qui ont déjà manifesté de l'intérêt ou de l'ouverture envers le projet.
- **Effet multiplicateur —** une attention particulière est portée aux institutions dont l'adhésion peut encourager celle d'autres.
- **Équilibre sectoriel —** la stratégie de contact vise à couvrir, au fil du temps, les écoles publiques, privées et étrangères de manière équilibrée.

Ces critères orientent la séquence de prise de contact institutionnelle et n'établissent, en aucun cas, de priorité de mérite ni de condition d'exclusion pour les institutions pas encore contactées.

Principe de l'autorisation préalable

Aucune plantation en dehors de l'espace scolaire n'est réalisée sans autorisation écrite préalable de l'entité responsable du lieu — qu'il s'agisse du Gouvernement provincial, de l'Administration municipale, du Ministère de la Santé ou d'un établissement hospitalier privé. Ce principe précède et conditionne toute l'expansion du projet vers les espaces publics et hospitaliers, et s'applique de manière séquentielle : d'abord l'aval institutionnel, ensuite seulement la plantation. Il protège le projet, protège les enfants concernés et renforce, auprès de tout partenaire ou autorité, le sérieux et la crédibilité institutionnelle de l'initiative.

CHAPITRE V — PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Le projet est pleinement ouvert aux partenariats institutionnels, d'entreprises et de la société civile. La logique est simple et honnête : les partenaires gagnent une visibilité associée à une noble cause ; le projet gagne en vitesse et en échelle. Le partenariat est toujours une opportunité, jamais une condition de survie.

Établissements d'enseignement

Institution	Justification stratégique
Écoles publiques d'Angola	Elles représentent le plus grand nombre d'élèves et assurent une couverture territoriale, une légitimité institutionnelle et un fort impact communautaire.
Écoles privées d'Angola	Elles disposent d'une plus grande autonomie administrative et d'une capacité de mise en œuvre rapide, contribuant à l'innovation, à la mobilisation de ressources et à la diffusion des bonnes pratiques du projet.
Écoles étrangères en Angola	Elles renforcent le rayonnement international du projet, stimulent la coopération institutionnelle et favorisent sa reproduction dans d'autres contextes.

Établissements de santé

Établissement de santé	Justification stratégique
Hôpitaux publics (réseau MINSA)	Espaces institutionnels à forte portée sociale, avec l'autorisation du Ministère de la Santé et un protocole de collaboration ; humanisation des lieux et implication des enfants hospitalisés.
Hôpitaux et cliniques privés	Plus grande agilité décisionnelle et disponibilité d'espaces propres pour des jardins fruitiers, moyennant un protocole simple de collaboration avec la direction clinique.

Autres entités partenaires

Entité potentielle	Ce qu'elle peut offrir	Ce qu'elle reçoit en retour
Gouvernements provinciaux et administrations municipales	Autorisation, appui logistique et articulation avec les écoles et les espaces publics du territoire	Instrument concret de mise en œuvre des politiques environnementales et éducatives locales
Ministère de l'Environnement	Reconnaissance officielle, techniciens de soutien, semences spéciales	Association à un projet à impact national mesurable
Ministère de l'Éducation	Accès aux écoles, intégration curriculaire, mobilisation des enseignants	Innovation pédagogique à impact environnemental direct dans les écoles
Ministère de l'Agriculture et des Forêts	Assistance technique en agronomie et en sylviculture, appui des pépinières nationales et orientation sur les espèces adaptées	Promotion de l'éducation environnementale et forestière, valorisation des politiques de reboisement

Entité potentielle	Ce qu'elle peut offrir	Ce qu'elle reçoit en retour
Entreprises (responsabilité sociale)	Parrainage de matériel, de transport et de communication	Image associée à l'éducation, à l'environnement et aux enfants en Angola
ONG environnementales	Méthodologie, formation de facilitateurs, réseaux internationaux	Projet enraciné dans les communautés, avec une forte composante jeunesse
Coopération internationale	Financement pour le passage à l'échelle, assistance technique spécialisée	Contribution aux ODD 11, 13 et 15
Médias et communication	Couverture, diffusion de la vidéo et de la chanson, documentaires	Contenu humain, positif et à fort attrait visuel et émotionnel

Note : l'assistance technique du Ministère de l'Agriculture et des Forêts peut, selon les besoins, être fournie directement ou par l'intermédiaire de ses instituts de recherche agronomique, services provinciaux, stations expérimentales, pépinières forestières et centres de vulgarisation rurale.

CHAPITRE VI — GOUVERNANCE DU PROJET

Dans la phase actuelle, le projet fonctionne comme une initiative personnelle du promoteur, sans personnalité juridique propre. La structure est légère, décentralisée et fondée sur les personnes, et non sur des postes rémunérés.

Structure de coordination

Niveau	Composition	Fonction principale
Coordination centrale	Promoteur et collaborateurs bénévoles informels	Vision, stratégie, communication et articulation entre tous les pôles
Pôle de référence	Écoles de la municipalité de lancement à Luanda	Mise en œuvre du cycle ; validation du modèle reproductible
Pôle scolaire	Enseignant coordinateur et élèves moniteurs	Conserver les graines, gérer les pépinières, conduire les plantations à l'école
Conseil des jeunes	Adolescents élus dans chaque école participante	Voix des enfants dans le projet ; transmission des connaissances entre pairs
Pôles municipaux et provinciaux	Reproduction du modèle dans d'autres territoires	Expansion autonome sur la base du modèle consolidé

Composition de l'équipe auprès du promoteur

- **Coordination générale —** le promoteur ; décision stratégique, représentation du projet et relations institutionnelles de haut niveau.
- **Liaison institutionnelle et correspondance —** suivi de l'envoi des lettres et des contacts institutionnels et des réponses reçues.
- **Appui technique agronomique —** validation des orientations sur les espèces et la plantation avant qu'elles n'arrivent dans les écoles.
- **Communication et contenus —** gestion des réseaux sociaux, de la vidéo et des supports graphiques.
- **Appui pédagogique —** révision des scripts et du Manuel du Gardien à partir de l'expérience en classe.

Aucun de ces rôles n'exige de lien formel tant que le projet conserve la nature d'une initiative personnelle ; ils sont pourvus par adhésion volontaire à la cause, selon les besoins.

Transition institutionnelle prévue

Le modèle de coordination personnelle est adapté à la phase actuelle, car il ne dépend pas de la bureaucratie pour commencer à fonctionner. Il est toutefois prévu qu'il évolue vers une association civile légalement constituée au moment où le projet devra signer des protocoles formels de plus grande portée ou recevoir des dons de valeur significative, situations dans lesquelles l'existence d'une entité dotée de la personnalité juridique, capable de contracter et de répondre en son propre nom, renforce la crédibilité et la pérennité institutionnelle du projet. Ce processus, lorsqu'il sera enclenché, devra être mené avec un appui juridique spécialisé, conformément à la législation angolaise en vigueur sur les associations.

CHAPITRE VII — PLAN STRATÉGIQUE DE MISE EN ŒUVRE

Le projet est organisé en six phases progressives et compactes. La phase de pré-lancement institutionnel, auprès du Gouvernement provincial, des Administrations municipales et des établissements de santé, se déroule en août, à la faveur des vacances scolaires. L'approche des écoles démarre dès la nouvelle année scolaire, en septembre, et le contact institutionnel avec les autres provinces commence parallèlement aux premières plantations à Luanda, afin que l'expansion nationale ne s'étende pas au-delà de 2027.

Phase	Période	Dénomination	Activités principales
0	Août 2026	Pré-lancement institutionnel	Présentation du projet au Gouvernement provincial de Luanda et demande d'une lettre de couverture institutionnelle ; contact formel avec les Administrations municipales des municipalités adhérentes ; contact avec les hôpitaux publics (MINSA) et privés sélectionnés ; application du Principe de l'autorisation préalable à tous les espaces situés hors de l'enceinte scolaire. Se déroule pendant les vacances scolaires, sans la pression du calendrier scolaire.
1	Septembre 2026	Approche des écoles	Présentation du projet aux directions scolaires dès le début de l'année scolaire ; obtention d'un engagement d'adhésion et identification de l'enseignant coordinateur ; séances de sensibilisation, collecte de graines et plantation dans les bidons-pépinières avec les enfants.
2	Octobre 2026	Lancement officiel	Cérémonie de lancement, un mois après la plantation dans les bidons, avec les premières graines déjà en germination ; couverture médiatique et présentation des partenaires institutionnels ; constitution formelle des pôles scolaires et du Conseil des jeunes.
3	Novembre 2026 à janvier 2027	Plantations extérieures et prise de contact provinciale en parallèle	Plantations communautaires, hospitalières et dans des espaces publics autorisés à Luanda ; parallèlement, lancement des premiers contacts institutionnels dans les provinces hors de Luanda, afin de ne pas retarder l'expansion.
4	Février à juillet 2027	Expansion provinciale accélérée	Reproduction du modèle — y compris le protocole de contact préalable déjà engagé lors de la phase précédente — dans 8 à 10 nouvelles provinces ; formation de coordinateurs locaux ; premier rapport national d'impact.
5	Août à décembre 2027	Échelle nationale	Présence active dans les 21 provinces de l'Angola ; reconnaissance institutionnelle et partenariats stratégiques consolidés.

CHAPITRE VIII — SUIVI ET ÉVALUATION

Le projet mesure son succès au moyen d'indicateurs concrets et vérifiables, documentés d'abord dans le pôle de référence puis agrégés à l'échelle nationale. Leur simplicité reflète la philosophie du projet : ce que l'on plante compte.

Indicateur	Objectif Année 1	Objectif Année 3
Enfants participants	500	50 000+
Écoles impliquées	5–10	500+
Graines germées avec succès	1 000	100 000+
Arbres plantés dans des espaces publics	100	10 000+
Hôpitaux et écoles avec des arbres du projet	3–5	200+
Pôles scolaires actifs	5–10	500+
Pôles municipaux actifs	1–3	50+
Provinces avec une présence du projet	8–10	21 (toutes) — déjà atteintes à l'Année 2

CHAPITRE IX — DURABILITÉ

Financière

La durabilité n'est pas un objectif à atteindre dans le futur, c'est la condition de départ. Les graines ne s'achètent pas, elles se prélèvent sur les fruits que les familles consomment déjà. Les bidons ne s'achètent pas, ce sont des déchets domestiques abondants. La terre existe dans tous les jardins.

Poste	Coût de base	Observation
Graines	Zéro	Prélevées sur les fruits consommés par les familles et les écoles
Bidons et pépinières	Zéro	Bidons vides réutilisés provenant des foyers et des écoles
Terre pour les pépinières	Minimal	Disponible localement, sans coût en contexte périurbain
Transport pour les plantations communautaires	Variable	Principal besoin d'appui externe ; peut être résolu localement
Matériel de sensibilisation	Faible	Peut être imprimé en basse qualité ou offert par des partenaires
Logo, vidéo et chanson promotionnelle	Existe déjà	Matériel produit et disponible dès le lancement

Sans appui externe — le projet fonctionne	Avec appui externe — le projet accélère
Graines gratuites ; bidons réutilisés ; terre disponible localement ; enfants et enseignants bénévoles ; croissance lente mais continue et solide.	Matériel de sensibilisation ; transport pour les plantations communautaires ; couverture médiatique ; expansion plus rapide ; portée et impact mesurable accrus.

Environnemental

Le modèle repose entièrement sur la réutilisation de déchets et sur des espèces fruitières indigènes ou déjà adaptées au climat angolais, sans recours à des intrants chimiques, contribuant à l'atténuation du changement climatique et à la restauration de la biodiversité en milieu urbain.

Institutionnel

Le réseau distribué de pôles scolaires et municipaux réduit la dépendance à l'égard de toute institution unique. La transition prévue vers une association constituée, décrite au Chapitre VI, renforce la pérennité du projet au-delà de la présence directe du promoteur.

CHAPITRE X — IDENTITÉ INSTITUTIONNELLE

Nom

Ariela Quibonga et la Graine de Mimosa. Le nom rend hommage à Ariela, petite-fille du promoteur, symbole de la génération qui héritera de ce que l'on plante aujourd'hui.

Logo

Le logo représente une pousse qui naît de la paume d'une main ouverte, enveloppée d'un cadre circulaire formé de deux arcs verts dans la partie supérieure et de racines à la base, dans une palette de vert, associé à la croissance, et de brun terreux, associé à la terre. Le nom du projet et la devise accompagnent le symbole dans une typographie propre.



Slogan

« Planter l'espoir, récolter l'avenir. »

Mascotte

Ariela elle-même, personnage enfantin qui représente la génération gardienne de la graine, utilisé dans les supports pédagogiques et lors des séances de présentation aux enfants.

Hymne

La chanson « Semente Mimosa », déjà composée et utilisée comme outil de mobilisation auprès des enfants, des écoles et des communautés.

Vidéo institutionnelle

Vidéo promotionnelle déjà produite, utilisée pour présenter le projet aux institutions et aux communautés.

Éléments graphiques

La palette vert et brun terreux et l'iconographie organique — feuilles, racines et graines — s'appliquent de manière cohérente aux badges, certificats et supports pédagogiques du projet.

CHAPITRE XI — PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Droits d'auteur

Le nom, le concept, les textes, le logo, la chanson et la vidéo institutionnelle sont l'œuvre et l'initiative de Manuel Quibonga Cândido et sont protégés au titre de la Loi n° 15/14 du 31 juillet (Loi sur le droit d'auteur et les droits voisins), dont la protection est automatique, indépendamment de tout enregistrement.

Marque et logo

L'usage du logo est réservé au promoteur. Sa reproduction par des tiers, y compris les écoles et les autres partenaires, n'est autorisée que dans le cadre de l'adhésion formelle au projet et moyennant mention de la source.

Hymne et vidéo

La chanson et la vidéo institutionnelle suivent la même logique de protection. Leur utilisation par des partenaires requiert une autorisation préalable et doit toujours mentionner dûment le crédit du projet.

Utilisation autorisée

Les écoles, hôpitaux et autres entités adhérentes peuvent utiliser le nom, le logo, l'hymne et les supports pédagogiques exclusivement dans le cadre des activités du projet, sans que cela n'implique de transfert de droits ni aucun usage à des fins commerciales.

Note sur la gouvernance des droits

Dans la phase actuelle de coordination personnelle, décrite au Chapitre VI, ces droits sont détenus directement par le promoteur, leur éventuelle cession au profit de l'association étant envisagée, si et quand celle-ci sera constituée.

CHAPITRE XII — CONSIDÉRATIONS FINALES

Ce projet ne naît ni d'un laboratoire ni d'une conférence internationale. Il naît d'une enfant appelée Ariela, d'un bidon vide et d'une graine qui n'a pas encore été jetée.

C'est la conviction que les grands problèmes se résolvent par de petits actes répétés par de nombreuses mains. Que l'enfant qui plante aujourd'hui une graine apprend que demain peut être différent du présent. Et que l'Angola, avec sa terre, ses fruits et ses enfants, a tout ce qu'il faut pour être un jardin.

Le projet Ariela Quibonga et la Graine de Mimosa est prêt à démarrer. Avec ou sans parrains. Avec ou sans reconnaissance formelle. Avec les graines qui restent du dîner d'aujourd'hui et avec les bidons qui sont dans le jardin.

Manuel Quibonga Cândido
Promoteur du Projet Ariela Quibonga et la Graine de Mimosa
Luanda • Angola • 2026

RÉFÉRENCES

- Plan de développement national 2023–2027 (PDN), Axes 3, 5 et 6.
- Organisation des Nations Unies. Objectifs de développement durable, ODD 4, 11, 13 et 15.
- Loi n° 15/14 du 31 juillet — Loi sur le droit d'auteur et les droits voisins.
- Loi sur les associations de la République d'Angola — texte en vigueur à confirmer auprès d'un conseil juridique au moment de la constitution de l'association.

ANNEXES

- Annexe I — Calendrier détaillé de mise en œuvre
- Annexe II — Paroles de la chanson « Semente Mimosa »
- Annexe III — QR Code d'accès à la vidéo institutionnelle
- Annexe IV — Manuel du Gardien de la Graine
- Annexe V — Certificat d'école adhérente et modèles de badges

ANNEXE I — CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE 2026–2027

Le présent calendrier détaille, mois par mois, l'exécution des six phases décrites au Chapitre VII. Le pré-lancement institutionnel se déroule en août 2026, pendant les vacances scolaires, afin que l'approche des écoles commence dès la nouvelle année scolaire, en septembre. Le contact institutionnel avec les autres provinces démarre parallèlement aux premières plantations à Luanda, de façon à ce que la présence dans les 21 provinces soit atteinte dès 2027.

Phase 0 — Pré-lancement institutionnel

Période	Étape	Actions
Août 2026 (1re quinzaine)	Contact avec le Gouvernement provincial	• Présentation du projet au Gouvernement provincial de Luanda. • Demande d'une lettre de couverture institutionnelle et d'un aval pour les plantations dans les espaces publics. • L'aval provincial facilite tous les contacts institutionnels ultérieurs.
Août 2026 (2e quinzaine)	Contact avec les Administrations municipales et les hôpitaux	• Munis de la lettre de couverture provinciale, contact formel avec les Administrations municipales des municipalités des écoles adhérentes. • Envoi d'une lettre formelle aux hôpitaux publics (MINSA) et aux cliniques et hôpitaux privés sélectionnés. • Identification conjointe des sites pilotes et signature de protocoles simples de collaboration. • Désignation de points de contact municipaux et hospitaliers.

Principe de l'autorisation préalable : aucune plantation en dehors des écoles adhérentes n'est réalisée sans autorisation écrite préalable de l'entité responsable de l'espace. Cette règle protège le projet et les enfants, et renforce la crédibilité institutionnelle de l'initiative auprès de tout partenaire ou autorité.

Phase 1 — Approche des écoles

Période	Étape	Actions
Septembre 2026 (début de l'année scolaire)	Adhésion et démarrage dans les écoles	• Présentation du projet aux directions scolaires, à l'aide de la vidéo, du document et d'une présentation de diapositives. • Obtention d'un engagement d'adhésion et identification de l'enseignant coordinateur. • Séances de sensibilisation avec les élèves. • Collecte de graines et préparation des bidons-pépinières ; plantation des premières graines avec les enfants.

Phase 2 — Lancement officiel

Période	Étape	Actions
Octobre 2026 (un mois après la plantation)	Cérémonie de lancement	• Cérémonie de lancement : chaque enfant suit les premiers signes de germination de sa graine. • Couverture médiatique et présentation des partenaires institutionnels. • Constitution formelle des pôles scolaires et du Conseil des jeunes.

Phase 3 — Plantations extérieures et prise de contact provinciale en parallèle

Période	Étape	Actions
Novembre 2026 à janvier 2027	Plantations à Luanda	• Plantations communautaires dans les espaces publics autorisés par l'Administration municipale. • Plantations dans les hôpitaux publics autorisés (MINSA) et dans les cliniques et hôpitaux privés partenaires. • Chaque arbre identifié par une plaque : nom de l'enfant, date et lieu. • Extension à de nouvelles écoles de Luanda par adhésion volontaire.
Novembre 2026 à janvier 2027	Contact provincial (en parallèle)	• Lancement des premiers contacts institutionnels dans les provinces hors de Luanda, selon le même protocole que la Phase 0. • Ce contact se déroule parallèlement aux plantations à Luanda, afin de ne pas retarder l'expansion nationale.

Phase 4 — Expansion provinciale accélérée

Période	Étape	Actions
Février à juillet 2027	Reproduction provinciale	• Reproduction du modèle dans 8 à 10 nouvelles provinces, avec le contact institutionnel préalable déjà réalisé lors de la phase précédente. • Formation de coordinateurs locaux au processus d'autorisation institutionnelle. • Premier rapport national d'impact. • Candidature à l'intégration dans des programmes nationaux d'éducation environnementale.

Phase 5 — Échelle nationale

Période	Étape	Actions
Août à décembre 2027	Présence nationale complète	• Consolidation de la présence dans les 21 provinces de l'Angola.

Période	Étape	Actions
		• Reconnaissance institutionnelle et partenariats stratégiques consolidés.

Résumé du calendrier actualisé

Période	Phase	Jalon principal
Août 2026 (1re quinzaine)	Phase 0	Contact avec le Gouvernement provincial — aval institutionnel.
Août 2026 (2e quinzaine)	Phase 0	Contact avec les Administrations municipales et les hôpitaux.
Septembre 2026	Phase 1	Adhésion des écoles, sensibilisation, graines et bidons — début de l'année scolaire.
Octobre 2026	Phase 2	Lancement officiel — premiers signes de germination.
Nov. 2026 – janv. 2027	Phase 3	Plantations extérieures à Luanda ; contact provincial en parallèle.
Févr. – juil. 2027	Phase 4	Expansion accélérée à 8–10 nouvelles provinces.
Août – déc. 2027	Phase 5	Présence active dans les 21 provinces de l'Angola.

Manuel Quibonga Cândido · Promoteur · Luanda · Angola · 2026
© 2026 Manuel Quibonga Cândido. Tous droits réservés.

ANNEXE II — PAROLES DE LA CHANSON « SEMENTE MIMOSA »

Chanson originale du Projet Ariela Quibonga et la Graine de Mimosa, déjà composée et utilisée comme outil de mobilisation auprès des enfants, des écoles et des communautés (voir Chapitre X — Identité institutionnelle).

Eh eh... oh oh...
Sur la terre vit la vie...

(Couplet 1)
Dans le silence du sol oublié
Une voix a commencé à appeler
C'était la vie qui demandait son chemin
C'était le temps de recommencer

(Pré-refrain)
Le vent a emporté cette chanson
À travers la savane jusqu'à un cœur

(Refrain)
Une graine va grandir
Dans la terre elle va fleurir
Si nous en prenons soin avec amour
La vie revient avec plus de couleurs

(Couplet 2)
Ariela Quibonga a entendu
Cette douleur que personne n'avait sentie
De ses mains elle a touché le sol
Et planté la transformation

(Refrain)
Une graine va grandir
Dans la terre elle va fleurir
Si nous en prenons soin avec amour
La vie revient avec plus de couleurs

(Pont)
Oh malembe... malembe...
La vie grandit lentement...
Oh malembe... malembe...
Il faut en prendre soin...

(Final)
Ariela Quibonga a montré
Que l'avenir avait commencé
Dans une graine dans le sol
Devenue espoir et pain.

« Malembe » — mot kimbundu qui signifie « doucement, calmement ».

ANNEXE III — QR CODE D'ACCÈS À LA VIDÉO INSTITUTIONNELLE ET AU SITE WEB

Vidéo promotionnelle du Projet Ariela Quibonga et la Graine de Mimosa, déjà produite et utilisée pour présenter le projet aux institutions et aux communautés (voir Chapitre X — Identité institutionnelle). Pointez l'appareil photo de votre téléphone vers le code ci-dessous pour accéder directement à la **vidéo**.

https://youtu.be/WAgqXJfLfJU?si=QD8V9G7fSoz3qybA

- Pointez l'appareil photo de votre téléphone vers le code ci-dessous pour accéder directement au **site web**.

Site officiel du Projet : www.sementemimosa.it.ao

ANNEXE V — CERTIFICAT D'ÉCOLE ADHÉRENTE ET MODÈLES DE BADGES

Modèles graphiques officiels du Projet Ariela Quibonga et la Graine de Mimosa, déjà produits et prêts à être appliqués dans les écoles adhérentes : le certificat institutionnel d'adhésion et les badges d'identification pour l'Enseignant coordinateur, le Gardien de la Graine et l'École adhérente (voir Chapitre X — Identité institutionnelle).



Certificat d'école adhérente



Badge — Enseignant coordinateur



Badge — Gardien de la Graine



Sceau — École adhérente